



PSA Metz Borny
www-cgt-psa-metz.fr
Tel : 03 87 39 24 21

Nos salaires doivent augmenter !

Le 28 janvier 2015

*Mardi dernier a eu lieu la première réunion sur les salaires à Paris.
La prochaine réunion n'aura lieu que le 5 mars.*

LA DIRECTION PRÉPARE LE TERRAIN À UNE 3^e ANNÉE SANS AUGMENTATION DES SALAIRES

La direction a le culot de dire que même avec le blocage des salaires, tout va bien pour les salariés ! Selon elle, les prix n'ont pas augmenté en 2014... et pourraient baisser en 2015.

Mais qui parmi vous a vu des prix bloqués dans les magasins depuis 3 ans ? Qui n'a pas eu une hausse de ses factures ou de ses impôts depuis 3 ans ? Personne !

Avec les mesures du NCS (suppression de la PEG, baisse des majorations, samedis gratuits, baisse des ACCAC, de l'indemnisation du chômage, suppression du maintien de salaire en cas d'arrêt maladie ou d'accident du travail), on perd de l'argent chaque mois.

Avec le blocage des salaires, c'est notre pouvoir d'achat qui se casse la figure.

Mais pour PSA, les affaires vont bien : ventes mondiales en hausse de 4,3% en 2014, près de 500 millions € de bénéfices en 6 mois...

**2012 a été la dernière année avec une augmentation des salaires.
Si la direction continue le blocage des salaires en 2015
On aura perdu près de 100 € par mois !**

Et la prime de 350 € bruts ?

Certains nous la promettaient en février. La direction a annoncé qu'elle sera versée en avril, histoire de nous faire « oublier » la troisième année de gel de nos salaires...

Mais ce n'est pas cette prime qui compensera tout ce que le NCS nous a fait perdre sur la paie !

La direction a perdu : Notre camarade Vincent Bonnel n'est pas licencié ! Une victoire pour tous les salariés !

En novembre dernier, la direction avait décidé de s'attaquer lâchement et injustement à notre camarade Vincent Bonnel, secrétaire adjoint de la CGT et élu au CE en déclenchant une procédure de licenciement.

Les salariés refusent le licenciement !

En un temps record, vous êtes plus de 350 à signé massivement une pétition pour demander à la direction d'annuler la procédure. Vous aviez raison !

Marquer sa solidarité avec Vincent et refuser son licenciement c'était aussi montrer sa solidarité face à toutes les attaques de la direction.

Le CE se prononce contre le licenciement !

Au CE du 20 novembre, tous les syndicats par 7 voix contre et deux abstentions se sont opposés à la direction sur la demande de licenciement à l'encontre de Vincent. La direction aurait pu s'arrêter là mais elle a préféré s'acharner et s'obstiner.

L'Inspection du travail refuse le licenciement !

Après avoir mené son enquête et interrogé la direction et Vincent, l'Inspection du Travail a refusé son licenciement car injustifié.

Nous remercions tous ceux qui, par leur mobilisation et leur soutien ont permis que l'injustice ne gagne pas.

Dans cette bataille, la direction a perdu et c'est tant mieux ! Cette victoire ne change pas fondamentalement le rapport de force entre la direction et les salariés et d'autres batailles nous attendent.

La direction a toujours l'intention de changer les horaires, de casser nos congés d'été, de bloquer nos salaires ou de supprimer des emplois.

Mais c'est toujours une bonne chose de remporter une bataille.

C'est en étant solidaire entre nous que nous pourrons faire reculer la direction !